

## GERER ET PRESERVER LES RIPISYLVES

La **ripisylve** est une formation végétale adaptée aux berges et espaces riverains des cours d'eau ; elle est classiquement composée d'essences à bois tendres (saules, aulnes, peupliers noirs...) à proximité immédiate de l'eau puis de chênes, frênes, érables en partie plus haute du talus de berges et au-delà. Ces arbres sont naturellement accompagnés d'une végétation buissonnante et d'herbacées qui jouent également leur rôle dans les fonctions assurées par la ripisylve.

Si cette fiche traite essentiellement des bordures de cours d'eau, les éléments qu'elle présente sont extrapolables aux autres milieux aquatiques : lacs, mares...

Cet espace de transition est en effet essentiel pour la qualité de l'eau et le développement de tous les organismes qui y sont liés.

A  
G  
R  
I  
C  
U  
L  
T  
E  
U  
R

C  
O  
L  
L  
E  
C  
T  
I  
V  
I  
T  
E

C  
H  
A  
S  
S  
E  
U  
R

P  
R  
O  
P  
R  
I  
E  
T  
A  
I  
R  
E



### INTERET POUR LA FAUNE SAUVAGE ET LA BIODIVERSITE

Certaines espèces sont inféodées à ces milieux : la loutre d'Europe, le martin pêcheur qui creuse son nid dans les talus de berges... d'autres sont de **passage** : le petit gibier peut s'y réfugier et s'y alimenter à partir des nombreux insectes émergeant des cours d'eau... certains hérons et rapaces y trouvent des **lieux de reproduction**...

Certains batraciens comme les tritons, passent une partie de leur vie dans ces zones boisées riveraines.

Dans les espaces agricoles, le cours d'eau et les ripisylves représentent des **corridors de migration** importants : on sait aujourd'hui que les échanges entre les populations animales sont importants pour le brassage génétique : c'est un élément constitutif de la biodiversité à l'intérieur d'une même espèce.



### QUELQUES PRECAUTIONS POUR PRESERVER LEUR QUALITE

Ces formations végétales se développent "les pieds dans l'eau" : la productivité est donc très importante ; une aubaine pour certaines **plantes exotiques invasives** qui profitent de la moindre trouée pour s'implanter : renouée du japon, budlléia (arbres à papillons), robinier faux acacias... il faut être **attentif à ces espèces et les contrôler** pour qu'elles ne soient pas exclusives.

Certaines fausses idées circulent :

- le peuplier de culture serait adapté à un développement en ripisylve - FAUX  
Seul le **peuplier noir** (présentant peu d'intérêt pour la populiculture) est bien adapté aux espaces riverains. Les peupliers de culture sont très vulnérables en berges : leur système racinaire superficiel dans des sols gorgés d'eau ne leur permet pas de résister aux intempéries, ils se déracinent et emportent la berge dans leur chute.
- Les embâcles (bois tombé à l'eau) doivent systématiquement être supprimés - FAUX  
Selon le type de cours d'eau (largeur, débits, présence d'enjeux à l'aval), la présence d'embâcle (bois tombés à l'eau) n'est pas forcément néfaste : si ce bois ne fait pas peser de risque (accumulation importante obturant le lit, entraînement vers un pont par exemple), il participe à la **diversification des habitats piscicoles** importante pour la biologie du cours d'eau.

**Ripisylve... ou bande tampon enherbée ?? Les deux sont indispensables pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques !!**



## NOS CONSEILS D'ENTRETIEN

- ④ **Maintenir/restaurer** la ripisylve : ne pas faire de coupe à blanc. Dans les zones où les berges sont dénudées, opter dans un premier temps, pour une revégétalisation spontanée en identifiant et favorisant dès leur apparition, les essences à bois tendres. Pour accélérer ou faciliter la reprise, des boutures de saules peuvent être réalisées à partir de rameaux d'arbres collectés dans les parages...la nature fera le reste.
- ④ **Ne pas élaguer** les branches à l'aide d'outils inadaptés (par exemple, épareuses), ne pas appliquer un **pesticide** ou un herbicide qui peut contaminer l'eau.
- ④ Sur des parcelles pâturées, éviter l'**accès des animaux** au cours d'eau pour l'abreuvement afin de limiter l'impact sur la ripisylve et le colmatage des fonds de ruisseaux préjudiciable à la faune piscicole.
- ④ Si un **syndicat de rivière** intervient sur votre cours d'eau, respecter les consignes données notamment pour l'enlèvement des bois valorisables qui vous appartiennent et qui pourraient être repris par une crue. N'hésitez pas à prendre contact avec le technicien de rivière pour obtenir plus d'informations sur les travaux projetés.



## ZOOM « Eau »

La ripisylve est une zone tampon :

- ④ elle joue un rôle de **frein hydraulique** lors des crues atténuant ainsi la force de l'eau et les dégâts potentiels,
- ④ par son système racinaire, elle **stabilise les berges**,
- ④ elle **épure l'eau** et fournit la matière organique aux bactéries dénitrifiantes,
- ④ l'ombrage créé limite le réchauffement des eaux.



## ZOOM « Naturaliste »

La ripisylve est un lieu de vie, de refuge et un corridor de circulation pour de nombreux organismes semi-aquatiques ou terrestres ; les systèmes racinaires immergés sont également très importants pour les organismes aquatiques qui s'y fixent ou y trouvent abris et nourriture.

Les ripisylves accueillent diverses espèces patrimoniales : la loutre et le vison d'Europe, l'écrevisse à pieds blancs... ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux.



Vison d'Europe



## REGLEMENTATION

- Le droit rural français stipule que l'**entretien** de la ripisylve incombe aux **propriétaires riverains** pour les cours d'eau non domaniaux, qui représentent la grande majorité de nos ruisseaux et rivières.
- Les **agriculteurs** qui sont les principaux gestionnaires des espaces riverains n'ont plus le temps pour ces interventions et ne valorisent plus autant que par le passé, les produits issus de ces travaux (bois notamment).
- La Loi a donc prévu que les **collectivités** qui le souhaitent puissent se substituer aux propriétaires riverains pour l'exécution de ces travaux au titre de l'intérêt général que constitue le maintien d'une ripisylve de qualité.
- Les **syndicats intercommunaux** de rivière constitués à cette fin emploient souvent un ou une technicien(ne) de rivière dont le rôle premier est d'être en contact avec les riverains pour que tous partagent l'objectif commun du bon état de ces milieux.



Les Fédérations des Chasseurs  
de Midi-Pyrénées

### Projet bénéficiant du soutien financier :



### Partenariat Agrifaune :

